



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS  
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**Séance du Mercredi 10 Avril 2024**

**SERVICE ASSAINISSEMENT  
Provision Assainissement Collectif  
Délibération n°54/2024**

Date de convocation des Délégués Syndicaux .....	02 Avril 2024
Date d'affichage .....	02 Avril 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé .....	46
Nombre de Délégués en exercice .....	44
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance .....	29
Nombre de Procurations .....	05

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-avril à 16h00, les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle des mariages de la Mairie de Vire Normandie – 11 rue Deslongrais 14500 VIRE NORMANDIE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, BASYN Dirk, BENOIST Bernard, BROGNIART Frédéric, CHANU Hervé, CHENEL Fernand, DEBROIZE Pascal, DESMOTTES Nicole, DROULLON Joël, DUFLOT Alain, GALLIER Pierre-Henri, GOSSMANN Patrick, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, HEUDE Valérie, JUS Eric, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, LELARGE Michel, LETELLIER Nadine, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, MARTIN Eric, MURIER Jean-Pierre, RUAULT Jean-Claude, ROBBES Martine, SILLERE Michel, VELANY Guy et WIELGOSIK Frédéric.

**Etaient absents excusés** : Mesdames et Messieurs BAZIN Lucien, BRISON-VALOGNES Coraline, CATHERINE Pascal, DECLOMESNIL Alain, FAUDET Olivier, FERGANT Françoise, LEFRANCOIS Denis, MAINCENT Lyliane, RAVENEL Georges et ROSSI Annie,

**Etaient absents** : Mesdames et Messieurs COUPEAUX Alain, COURTEILLE Jacques, ENGUEHARD Samuel, GOETHALS Corentin et GUETTIER Mickaël.

**Procurations** : de Madame BRISON-VALOGNES Coraline à Monsieur JUS Eric, de Monsieur CATHERINE Pascal à Monsieur MAROT DECAEN Michel, de Monsieur FAUDET Olivier à Monsieur Jean-Luc HERBERT, de Madame FERGANT Françoise à Monsieur BROGNIART Frédéric et de Madame MAINCENT Lyliane à Madame DESMOTTES Nicole.

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

La séance a été déclarée ouverte à 16h10.

Madame ARNAUD Christine a été nommée secrétaire de séance.

Les anciennes structures auxquelles le Syndicat des Eaux du Bocage Virois s'est substitué adhéraient au marché de fourniture d'électricité du SDEC.

Un litige est en cours avec le fournisseur EDF Collectivités concernant l'exécution de ce marché (échu au 31/12/2023) et en particulier l'activation de la clause d'utilisation des droits ARENH (Accès régulé à l'Energie Nucléaire Historique).

Le SDEC a recommandé à l'ensemble des collectivités adhérentes de provisionner les sommes nécessaires en cas d'issue défavorable au litige.

En vue d'anticiper cette dépense, il est proposé de provisionner la somme de 120 000€ sur l'année 2024.

Après délibération, à **l'unanimité des présents**, les délégués syndicaux valident la provision de 120 000€ sur le budget de l'assainissement pour l'année 2024.

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**

*Le PRESIDENT*  
du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS,  
Francis Hermon

